

Bruxelles, 20 mai 2020

## **COFACE se mobilise aux côtés de l'Etat pour soutenir les entreprises belges**

Dans le contexte sanitaire et économique actuel, sans précédent, qui met à mal l'activité et la santé financière d'un très grand nombre d'entreprises, le Gouvernement belge, en collaboration avec les assureurs-crédit met en place un programme de réassurance afin de soutenir les garanties apportées aux crédits fournisseurs des entreprises belges et soutenir l'économie dans cette période difficile.

Coface est heureux de participer à ce programme et s'engage ainsi à soutenir les entreprises belges dans leurs échanges commerciaux, tant sur leur marché domestique qu'à l'export.

Grâce à cette coopération, les assureurs-crédit vont pouvoir maintenir un plus grand nombre de garanties et de couvertures existantes mais également en accorder de nouvelles, malgré un risque de défauts considérablement accru.

L'assurance-crédit joue un rôle économique essentiel, en couvrant les entreprises contre le risque de défaillance de leurs clients partout dans le monde. Ce dispositif va donc permettre aux entreprises belges de maintenir leurs échanges commerciaux dans un contexte où la situation financière de leurs acheteurs se dégrade, et de sécuriser leur trésorerie.

Coface s'engage à maintenir une approche ciblée pour gérer les risques portés par ses clients en tenant compte des situations particulières de chaque entreprise, au regard de son secteur d'activité.

Le mécanisme de réassurance retenu par l'Etat belge est celui d'une réassurance proportionnelle dont le taux de cession progresse en fonction du ratio de sinistralité. Ce taux de cession (des primes et des sinistres) est de 50% pour un ratio de sinistre inférieur à 100% et peut monter jusqu'à 90%. Rappelons qu'en 2019, Coface a réalisé un montant de prime d'environ 15 millions d'euros sur le marché belge.

Antonio Marchitelli, directeur général de Coface pour la région Europe de l'Ouest déclare : « *Cet accord entre l'état Belge et les assureurs-crédit, dont Coface, va permettre de maintenir des couvertures d'assurance-crédit à un moment crucial pour de nombreuses entreprises belges et de sécuriser le commerce. La mise en œuvre de cet accord permettra également de préserver la capacité de rebond de l'économie à la fin de la période de confinement. Toutes les équipes de Coface Belgique sont fortement mobilisées pour accompagner au mieux nos clients dans cette période qui s'annonce difficile* ».



## C O M M U N I Q U E D E P R E S S E

### **MEDIA CONTACTS**

**Coface** : Saphia Gaouaoui / [saphia.gaouaoui@coface.com](mailto:saphia.gaouaoui@coface.com)

**Agence ComCorp**: Caroline Pierron / Ingrid Bregeon Fall - [coface@comcorp.fr](mailto:coface@comcorp.fr)

#### **Coface: for trade**

Avec plus de 70 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, le Recouvrement, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant ~50 000 clients à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et à l'export. En 2019, Coface comptait ~4 250 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,5 Mds.

[www.coface.com](http://www.coface.com)

COFACE SA. est coté sur le Compartiment A d'Euronext Paris  
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

